



À LA DÉCOUVERTE DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Balades sur les sentiers
de la Métropole de Grenoble



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Coordination : LPO AuRA (Délégation Isère)
Rédaction : LPO AuRA (Délégation Isère), FNE Isère
Illustrations : Camille Combes • Relecture : Benjamin Tosi
Infographie : FNE Isère • Crédits photos : Benjamin Tosi

Juin 2021

SOMMAIRE

Trames Vertes, Bleues et Noires : de quoi parle-t-on ?	4
Localisation des secteurs prioritaires	4
Sécurité et nature	6
Bonnes pratiques	7
Mode d'emploi des fiches	8
SENTIER 1 : Et au milieu coule une rivière...	
Secteur Vercors - Chartreuse	9
Pour aller plus loin...	14
Ressources	14

INTRODUCTION

Ces parcours de découverte empruntent des sentiers existants et permettent au plus grand nombre de découvrir les corridors écologiques et les espèces remarquables présentes dans les milieux traversés.

Vous trouverez dans ce livret des informations sur les espèces animales et végétales, les menaces qui pèsent sur elles et les actions menées pour préserver, restaurer ou améliorer les couloirs de vie.

Chaque sentier vous guidera à travers des territoires dans lesquels des enjeux ont été identifiés comme prioritaires.

Une application géolocalisée vient compléter le livret ! Pour être guidés sur chaque parcours, téléchargez l'application Tellnoo (gratuite, disponible sur Android et iOS).

TRAMES VERTES, BLEUES ET NOIRES: DE QUOI PARLE-T-ON ?

La **Trame Verte et Bleue** est une **politique publique** lancée en 2007 suite au Grenelle de l'environnement sur l'impulsion du secteur associatif.

La Trame Verte et Bleue inclut une **composante verte** (forêts, haies, bosquets, prairies, espaces verts...) et une **composante bleue** (fleuves, rivières, canaux, étangs, milieux humides, mares...).

Aujourd'hui, la biodiversité est menacée par l'artificialisation et la fragmentation des milieux naturels.

Les Trames Vertes et Bleues ont deux objectifs principaux :

- Maintenir des réservoirs de biodiversité permettant aux espèces d'effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos).
- Maintenir ou restaurer les liens entre ces espaces naturels. Ces corridors écologiques permettent à la faune et à la flore de se déplacer afin de satisfaire leurs besoins vitaux et d'accomplir leur cycle de vie.

L'objectif de la **Trame Noire** est de maintenir ou de restaurer un corridor sur lequel l'éclairage artificiel nocturne est adapté pour limiter ses impacts sur la nature et sur l'être humain, sans pour autant entraver la sécurité ni le confort des activités humaines.

LOCALISATION DES SECTEURS PRIORITAIRES

DU CONTRAT VERT ET BLEU DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ (CVB)

Quatre secteurs prioritaires font l'objet d'actions de restauration, de protection ou d'amélioration dans le cadre du Contrat Vert et Bleu porté par Grenoble-Alpes Métropole. Ils sont identifiés comme « corridors écologiques majeurs ».

SECTEUR 1 : VERCORS - CHARTREUSE

Il comprend deux corridors écologiques : Vercors-Isère et Isère-Chartreuse sur les **communes de Noyarey et Le Fontanil-Cornillon**. Ce secteur est caractérisé par des milieux remarquables dans la plaine alluviale (Bois du Gélinot, prairies pâturées, cultures).

SECTEUR 2 : VERCORS - PLATEAU DE CHAMPAGNIER

Il comprend deux corridors écologiques : Vercors–Drac et Drac–Plateau de Champagnier sur les **communes de Saint Paul-de-Varces, Vif, Varcès-Allières-et-Risset et Champagnier**. Ce secteur est remarquable par la présence de la zone alluviale du Drac et de deux cours d'eau majeurs, la Gresse et le Drac, par la terrasse alluviale de la plaine de Reymure (zone agricole) mais aussi par des milieux forestiers (notamment au niveau de la montagne d'Uriol et des Rochers de la Bourgeoise, rebord est du plateau de Saint-Ange).

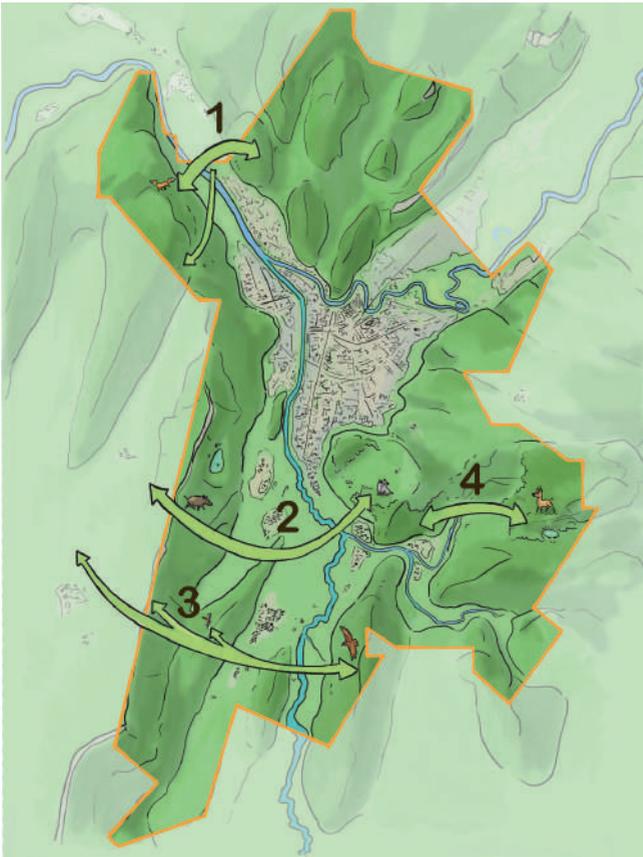
SECTEUR 3 : VERCORS - CONNEX (TAILLEFER)

Il comprend deux corridors écologiques : Vercors-Drac et Drac-Connex sur les **communes de Vif et de Saint-Georges-de-Commiers**. La présence de zones de culture et de pâturage à Vif et à Saint-Georges-de-Commiers assure la connexion entre le massif boisé au niveau de la Chabotte et les coteaux secs (pelouses sèches) de la Combe des Bérards. Cela en fait un secteur majeur.

SECTEUR 4 : PLATEAU DE CHAMPAGNIER - BELLEDONNE

Il comprend un corridor écologique sur la **commune de Vaulnaveys-le-Bas** (au niveau du ruisseau des Mailles et de la plaine du Plan).

Ce secteur comprend des milieux humides et aquatiques également remarquables par la présence d'une aulnaie-frênaie de bord de cours d'eau et la présence de cordon de roselières le long des fossés et des cours d'eau. Il comprend également des pelouses sèches qu'il est nécessaire de préserver.



Les quatre corridors écologiques localisés au niveau des quatre secteurs prioritaires



SÉCURITÉ ET NATURE

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Il est important de consulter le bulletin météorologique pour prévoir le froid, les fortes chaleurs, les risques de tempête et d'orage.

Météo France :
www.meteofrance.com

L'orage, les chutes de neige et le brouillard peuvent rendre la sortie dangereuse en multipliant les risques de fatigue et d'accident (manque de visibilité, chute potentielle d'arbres, gonflement de ruisseaux, trous et pentes invisibles...).

La pluie, le vent ou le froid modifient le comportement des animaux. Les observations seront donc plus délicates. Par temps froid peu d'insectes s'activent. Le vent repousse les insectes volants et les oiseaux.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Préparez votre sortie et emportez le nécessaire dans votre sac à dos (matériel d'observation, pull, veste, nourriture, eau, une trousse de premiers secours, une lampe frontale, un sifflet, un couteau robuste utile aussi bien pour manger que pour couper du bois, cartes et boussole, guides naturalistes, une loupe, des jumelles... liste non exhaustive !).

Informez-vous des jours de chasse et de battues.

Emmenez un téléphone.

Composez le 15, 17, 18 ou 112 en cas d'urgence.

Les balades nature sont très agréables mais vous devez être prudents pour en profiter en toute sécurité.

La LPO ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.

BONNES PRATIQUES

Soyez attentif à ce qui se passe autour de vous en parlant le moins possible et en chuchotant au besoin.

Respectez les autres utilisateurs du milieu.

Ne dérangez pas la faune et observez-la avec précaution.

Ne cueillez pas les fleurs, une belle photo vaut mieux qu'un bouquet fané.

Il ne faut pas chercher à tout prix à faire des observations mais il faut savoir rester discret. Il existe en effet des périodes (reproduction, nidification, couvaison, repos, hiver...) où la faune réagira au moindre dérangement par une fuite et donc un épuisement, un abandon des œufs et/ou des jeunes, mettant en péril la survie de l'espèce.

Il est donc conseillé de ne pas trop s'approcher de la faune durant l'hiver et il est interdit de perturber intentionnellement la faune protégée.

L'article L411-1 du code de l'environnement précise les interdictions relatives aux espèces protégées en France.

La réglementation interdit également de rechercher la faune sauvage avec une source lumineuse.

Le non-respect de la réglementation peut entraîner des peines d'amendes et d'emprisonnement, la confiscation de matériel et l'obligation de remettre en état les lieux modifiés. Il est nécessaire de se référer à la signalisation installée en général à l'entrée des espaces protégés.

MODE D'EMPLOI DES FICHES

Chaque fiche balade est présentée sur une double page incluant :

- le tracé du circuit sur carte topographique IGN et des informations pratiques d'accès,
- des informations sur le type de milieu, la flore et la faune observables,
- des points d'intérêt indiquant des zones d'observation,
- des jeux, des activités, des quiz.

LÉGENDE



TEMPS DE PARCOURS :
temps estimé de la balade



ACCESSIBILITÉ :
accessible aux personnes
en fauteuil manuel



INFOS PRATIQUES D'ACCÈS :
où se garer ?



DIFFICULTÉ DU PARCOURS

MOYEN



DISTANCE DU PARCOURS :
distance en kilomètres



DANGERS/PRUDENCE :
conduite à tenir, consignes
de sécurité particulières à
ce parcours.



**POINTS D'OBSERVATIONS
+ ACTIVITES POSSIBLES :**
points d'observation et
activités possibles



FAUNE



FLORE



MILIEU NATUREL



OBSTACLES : routes,
autoroutes, lignes à
haute tension, carrières,
éclairage nocturne

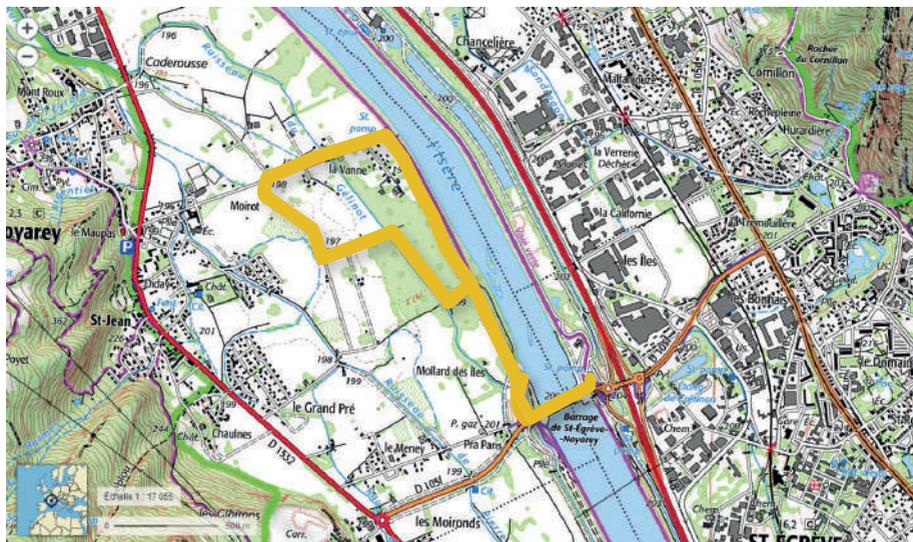


**SOLUTIONS ENVISAGÉES
+ MESURES PRISES
DANS LE CADRE DU**

CVB : passages à faune,
réduction de l'éclairage
nocturne, plantation de
haies, passes à poissons...

SENTIER 1 : ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE...

NOYAREY / FONTANIL-CORNILLON



INFOS PRATIQUES D'ACCÈS

30 minutes en vélo sur les voies vertes le long du Drac et/ou de l'Isère.
15 minutes en voiture via A480 puis A48 direction Voreppe, sortie 14 Saint-Egrève puis se garer sur le parking du barrage en rive droite de l'Isère.



DISTANCE DU PARCOURS

Environ 5,5 km



DIFFICULTÉ

Facile, pas de dénivelé.



ACCESSIBILITÉ

Seule la piste cyclable est accessible aux fauteuils roulants et poussettes.



DANGERS/PRUDENCE

Vélos sur la digue, lit de l'Isère, périodes de chasse.

1

Depuis le parking, rejoignez le barrage.

Prenez le temps d'observer le paysage : vous vous situez dans une plaine alluviale entre les deux massifs calcaires du Vercors au sud-ouest et de la Chartreuse au nord-est. Ces massifs très forestiers offrent également de belles prairies pâturées, des paysages karstiques et de grandes parois rocheuses propices à l'escalade.

2

Traversez l'Isère pour rejoindre la voie verte et longez le canal du Furon.

À sa source, à Lans-en-Vercors, le Furon est une rivière qui serpente entre les champs puis descend rapidement, formant les gorges du Furon. Il rejoint enfin le Germe aux Cuves de Sassenage. À partir de cette commune, le Furon est canalisé.

10

Prenez à gauche le chemin des communaux.

Les besoins en matériaux de construction ont nécessité l'ouverture de carrières. Cela impacte le paysage mais également la biodiversité. La renaturalisation d'anciennes carrières permet aux espèces de retrouver un milieu de vie favorable (papillons, serpents...).

Prenez à gauche la première piste pour rejoindre le bois des Gélinois, puis retrouvez la piste cyclable.

11

Continuez en bordure de champs jusqu'à rejoindre la route de la vanne.

Les habitations constituent un obstacle aux déplacements (clôtures infranchissables pour les hérissons...) et sont sources de pollution lumineuse. Certaines espèces nocturnes ont besoin de zones obscures, appelées zones de quiétude, pour vivre et se déplacer.

Réduire l'éclairage artificiel nocturne favorise la présence des espèces sensibles comme les chauves-souris ou les papillons de nuit. Ils peuvent ainsi mieux se déplacer, chasser ou se reproduire.



9

Ici, les sols riches ont permis la mise en place d'une agriculture maraîchère variée (salades, épinards, courges) et de maïs. Ce milieu très ouvert n'est pas propice à la multiplication de la biodiversité. Pourtant, la présence de haies, de bosquets ou d'arbres isolés serait un grand atout et attirerait oiseaux et chauves-souris par exemple. Ces haies représentent à elles-seules de petits corridors linéaires.

3

Avancez jusqu'au petit plan d'eau.

Au printemps, il est possible d'observer dans cette zone pas loin d'une quarantaine d'espèces différentes : posées ou en en vol, chantant ou criant. Certaines ont passé l'hiver ici comme le rougegorge, le merle noir ou la mésange charbonnière, d'autres reviennent après avoir passé l'hiver plus au sud comme le rougequeue noir, les hirondelles ou le loriot d'Europe...



FAUNE : cormorans, hérons, canard colvert, cincle plongeur, mésanges, pics, faucons, milan noir, hirondelles, rougequeue noir, rossignol philomène, chevreuil, sanglier, castor, cerf, renard, hérisson, lapin de garenne, libellules, salamandre...

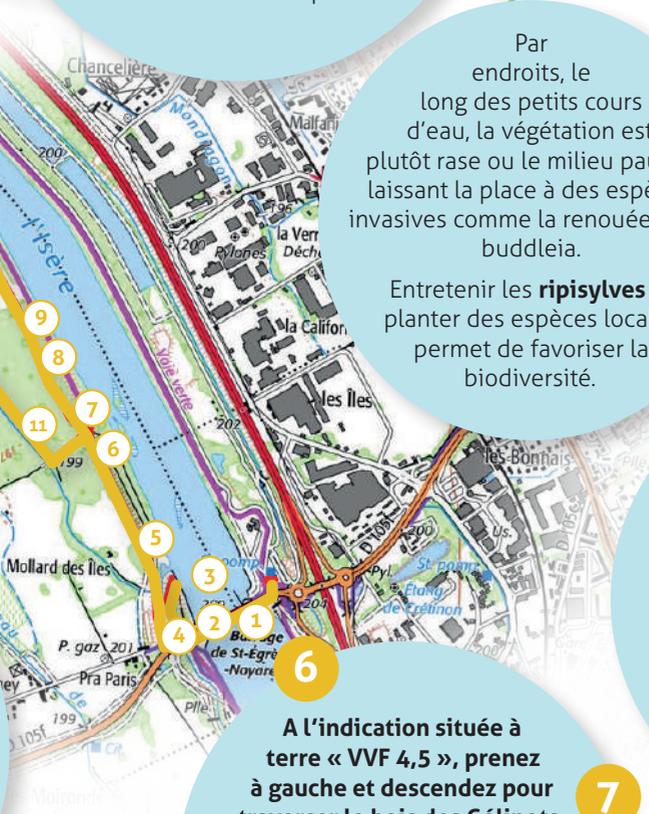


FLORE : frêne, chêne, charme, hêtre, érable, robinier, bouleau, lierre, renouée...



MILIEU NATUREL :

zone humide (la rivière Isère avec ses bancs de graviers, forêt alluviale), zones maraîchères (salades, épinards...), maïsiculture.



4

Par endroits, le long des petits cours d'eau, la végétation est plutôt rase ou le milieu pauvre laissant la place à des espèces invasives comme la renouée ou le buddleia.

Entretien des **ripisylves** et planter des espèces locales permet de favoriser la biodiversité.

5

Une plaine alluviale est constituée d'alluvions déposées au fil du temps par des crues. Aujourd'hui le long de l'Isère, une digue a été aménagée, ce qui réduit la possibilité d'inondations. Cette digue sur laquelle vous marchez, est également empruntée par les vélos. Des écrasements d'amphibiens ont été recensés.

7

A l'indication située à terre « VVF 4,5 », prenez à gauche et descendez pour traverser le bois des Gélinois.

A la sortie du bois, vous apercevez les belles parois calcaires du Vercors au-dessus de Noyarey.

Des lignes électriques, véritable danger pour l'avifaune, sont implantées.

8



POINTS D'OBSERVATION

- 1 Le barrage : regardez autour de vous quel est le principal obstacle pour la faune aquatique. Comment un poisson remonte-t-il le courant ?
- 2 La renouée, une plante invasive : recherchez 3 feuilles différentes autour de vous. Avez-vous trouvé la renouée ?
- 3 Écoute et observation des oiseaux d'eau : prenez le temps pendant 5 minutes, fermez les yeux, ouvrez vos oreilles et comptez le nombre de chants et cris différents.
- 4 Le buddleia : connaissez-vous l'arbre à papillons ? Cette plante les attire. Retrouvez-la dans les terrains en friche.
- 5 La piste cyclable : attention, vous êtes une grenouille ! Pouvez-vous traverser tranquillement ? Quelles sont les solutions pour éviter l'écrasement ?
- 6 Le lierre toujours vert : repérez l'arbre qui a des feuilles vertes toute l'année autour de son tronc.
- 7 Un vieux chemin : des gens passaient ici autrefois, de quand date ce chemin ? Aidez-vous de la carte de Cassini.
- 8 La ligne électrique : levez les yeux en direction du Vercors, combien comptez-vous de pylônes, de fils électriques ? Pour quels animaux est-ce un danger ?
- 9 La plaine agricole : savez-vous planter une haie, connaissez-vous son utilité ?
- 10 La carrière : toujours vers le Vercors, on creuse la montagne, mais pour quoi faire ?
- 11 Le chemin des Gélinois : au printemps, ouvrez les narines et recherchez l'origine de ces effluves d'ail.



OBSTACLES



SOLUTIONS ENVISAGÉES

+ MESURES PRISES DANS LE CADRE DU CVB

- | | | |
|--|---|---|
| Barrage-usine EDF de Saint-Egrève | → | Passé à poissons |
| Végétation rase, absence de ripisylves | → | Entretien alterné. Plantation de ripisylves |
| Piste cyclable le long de l'Isère avec écrasement d'amphibiens | → | Barrière empêchant le passage de véhicules à moteur, mise en place de signalisation indiquant le passage de la petite faune |
| Route D1532 coupant le corridor dans le sens Chartreuse-Vercors avec risque de collision | → | Mise en place de signalisation. Détecteurs. Passage à faune |
| Lignes électriques côté Noyarey sur le massif du Vercors | → | Mise en place de dispositifs de neutralisation ou de dissuasion |
| Milieu agricole très ouvert avec absence de haies/de bosquets | → | Plantation de haies. Conservation de bosquets isolés |
| Pollution lumineuse à Noyarey | → | Suppression/réduction de l'éclairage. Changement d'orientation des luminaires |
| Carrière | → | Renaturation de la carrière |

POUR ALLER PLUS LOIN...

La Métropole est dotée d'un patrimoine naturel remarquable préservé par des outils réglementaires :

- la Réserve Naturelle Nationale du Luitel,
- deux Réserves Naturelles Régionales (RNR des Isles du Drac et RNR de l'Étang de Haute-Jarrie),
- neuf espaces naturels sensibles (Boucle de la Taillat, Tourbière du Peuil, Marais des Sagnes, Tourbière de l'Arselle...),
- deux parcs naturels régionaux (Chartreuse et Vercors).

Pour aller plus loin dans la connaissance de ces sites et milieux naturels, n'hésitez pas à consulter les sites Internet :

Département de l'Isère

ENS et biodiversité :

www.isere.fr/environnement-eaux

Parcs Naturels Régionaux

Chartreuse : www.parc-chartreuse.net

Vercors : www.parc-du-vercors.fr

Réserves Naturelles de France

www.reserves-naturelles.org/au-vergne-rhone-alpes

RESSOURCES

SITES INTERNET

FNE Isère : www.fne-aura.org/isere

LPO AuRA (Délégation Isère) : isere.lpo.fr

CEN Isère : www.cen-isere.org

Boîte à outils multifonctionnels qui apporte infos, réseaux et appui technique aux acteurs de la Trame verte et bleue : www.trameverteetbleue.fr

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Livret « Métropole sans frontières ». Comprendre les Trames vertes, bleues et noires de la Métropole grenobloise, FNE Isère, 40 p, février 2019.



LPO AuRA, délégation Isère
MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
04 76 51 78 03 • isere@lpo.fr
isere.lpo.fr



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES